



Cité MAG

Le magazine des locataires de Nanterre Coop' Habitat

NOS LOCATAIRES ONT DU TALENT

LES PROJETS DE NOS RÉSIDENT·ES **12-13**

**LA COOP'
SOLIDAIRE FACE
AUX DIFFICULTÉS**

6 à 11

ACTUALITÉ

INCENDIE :
ÉMOTION À ZILINA **4**

EN VUE

VERGERS DES GLYCINES : APPEL À PARTICIPATION

Votre verger urbain, au cœur de la résidence des Glycines, a besoin de mains vertes volontaires. Entretien, plantations, organisation d'initiatives, venez rejoindre le comité de vie du verger : vergerglycines@nanterre-coop-habitat.fr



3



8



14

EDITO

La Coop' active 3

ACTUALITÉS

Émotion à Zilina
Régularisation des charges
Concertation locative
Enquête de satisfaction 4-5

DOSSIER LA COOP' SOLIDAIRE

Un contexte qui oblige 6
Face à la crise énergétique 7
S'adapter pour maîtriser les coûts 8
Au plus près face aux difficultés 9
Revendiquer pour améliorer 10
Des engagements futurs 10
Qu'en pensent les locataires ? 11

NOS LOCATAIRES ONT DU TALENT

Le Centre s'anime
Mehdi Saadi sort son film
Delso, la nature en fresque 12-13

A VOTRE SERVICE

L'Arche de Picasso 14

EXPRESSIONS LIBRES

..... 15

Retrouvez nous sur





MALGRÉ LE DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT, LA COOP' ACTIVE

Au début du mois de juin, le Gouvernement a annoncé ses mesures pour le logement. L'impatience était forte pour le mouvement HLM et pour les locataires. Car ces derniers mois, nous avons particulièrement pâti d'une période difficile.

Un contexte pesant

Guerre aux portes de l'Europe, qui se poursuit malheureusement et tragiquement, avec ses conséquences fortes pour le coût des matières premières, l'acheminement de fournitures... Impact continu de la pandémie mondiale, avec son lot de difficultés supplémentaires. Crise énergétique à son paroxysme, avec des prix de l'énergie décuplés et une charge financière supplémentaire pour tout le monde. Inflation de tous les prix du quotidien et détérioration de nos pouvoirs d'achat.

Des annonces minimalistes

Les annonces étaient vivement attendues pour l'avenir du logement HLM, pour connaître l'accompagnement de l'État impératif pour construire et réhabiliter, pour trouver les dispositifs solidaires nécessaires dans la période traversée. Et aussi pour enrayer les mesures pénalisantes qui plombent nos finances et réduisent nos capacités. Je pense notamment à la suppression de la Réduction du Loyer de Solidarité, mesure qui a imputé le budget de la Coop' de 10 millions d'€ en 4 ans ; à la hausse du taux du livret A, qui fait supporter plus de 1,5 millions d'€/an de charges supplémentaires.

Suite aux annonces de la Première ministre, la déception générale est encore au rendez-vous. La présidente de l'Union Sociale pour l'Habitat, Emmanuelle Cosse, a témoigné de sa « *très grande déception face à des mesures vagues ou inexistantes* ». Plutôt que de considérer la crise du logement et le besoin d'intérêt national que représente l'accession au logement HLM pour de plus en plus de ménages, aucun effort pour les constructions nouvelles ou pour accompagner les réhabilitations, aucune mesure face à la crise de l'énergie et aux charges en continues augmentations...

La Coop' en mouvement

Malgré cette inaction en faveur du logement, votre Coop' reste mobilisée pour inverser la tendance. Au Congrès HLM de la rentrée, nous porterons l'exigence, avec tous les bailleurs, pour de véritables mesures prenant en compte les crises traversées et apportant de véritables réponses aux organismes et locataires.

Et, nous continuons d'agir au quotidien pour vous accompagner dans cette période. Par l'anticipation, en prenant les mesures nécessaires dans un contexte difficile et tenter de limiter de lourds impacts futurs pour vos finances. Par l'action minutieuse, en adaptant nos dispositifs et organisations internes. Par des engagements futurs, en renforçant encore nos services et en répondant au mieux à vos attentes.

Dans le prolongement de notre nouveau projet d'établissement « Coop' 2028 », notre plan d'action opérationnel est en cours de finalisation, définissant précisément toutes les mesures que nous mettrons en place ces cinq prochaines années, sacralisant nos objectifs de proximité, de solidarité, de durabilité, d'engagement pour le territoire et pour nos locataires.

Hassan HMANI

RÉSIDENCE ZILINA : VIVE ÉMOTION APRÈS L'INCENDIE

Dans la nuit du 23 au 24 mai, un incendie a durement frappé les locataires de la résidence Zilina.

Un incendie accidentel est survenu dans un logement au 7^{ème} étage, causant de lourds dégâts. Huit locataires ont été blessés, dont deux hospitalisés dans un état d'urgence absolue et cinq pour des inhalations de fumée.

Dès les signalements effectués, après les premières interventions des pompiers, les équipes de la Coop' étaient immédiatement présentes sur site pour sécuriser l'immeuble, effectuer les premières vérifications techniques et prendre les dispositions nécessaires en soutien des locataires. Dès le lendemain de l'incendie, l'électricité, le gaz et les ascenseurs ont été contrôlés et remis en service. Les 14 portes dégradées par les pompiers lors de leur intervention ont été remplacées par des portes de sécurité, dans l'attente de l'installation des portes définitives. La décontamination des

lieux impactés par l'incendie et le nettoyage des halls se sont déroulés sur plusieurs jours. Les travaux de peinture, notamment de la cage d'escalier, seront réalisés début juillet.

Le 30 mai, Véronique Monge, directrice générale de la Coop', a rencontré les locataires de la tour marqués par cet incendie (après les deux précédents survenus en novembre 2022 et mi-mai 2023).

Lors de cet échange, les locataires ont fait part de leurs inquiétudes ; les interventions conduites ont permis de rassurer sur la conformité des différents équipements de l'immeuble (électricité, plomberie-sanitaire et ascenseurs ayant chacun été vérifiés aux cours des dernières années). Un nouveau diagnostic électrique sera néanmoins réalisé dans une dizaine de logements sur l'état des prises électriques. Enfin, un accompagnement psychologique,



avec la mise en place d'une ligne d'écoute téléphonique, a été proposé aux locataires qui le souhaitent.

La Coop' réaffirme son soutien aux victimes et à l'ensemble des locataires de la résidence Zilina.

LA RÉGULARISATION DES CHARGES ARRIVE

Comme chaque année à la période estivale, vous allez recevoir les avis de régularisation des charges portant sur l'année 2022, joints à votre quittance de juillet.

Pour rappel, les avis de régularisation des charges communes de l'année 2022 (entretien des résidences, parties communes et espaces extérieurs, ascenseurs...) et des charges de chauffage, viennent équilibrer les provisions de charges quittancées mensuellement au travers des quittances de loyer avec les consommations effectives qui nous sont facturées par nos différents prestataires.

Face à la hausse des prix de l'électricité et du gaz, qui ont atteint des sommets historiques, la Coop' avait décidé :

- d'augmenter les provisions de chauffage de 30% et ce dès le mois de février 2022, afin d'absorber

en partie les hausses du coût de l'énergie ;

- de recalculer la période de régularisation du chauffage sur l'année civile permettant de prendre en compte 18 mois de provisions (1^{er} juin 2021 au 31 décembre 2022).

- de baisser la température de chauffe de 1 degré sur la campagne de chauffe 2022 – 2023. Un choix pris en concertation avec les amicales de locataires, afin de permettre des économies de combustible et financières pour ses locataires.

Et maintenant 2023

Au 1^{er} janvier 2023, le gouvernement a rehaussé la valeur de référence des boucliers tarifaires (gaz et électricité). Afin de veiller à rester

dans l'anticipation pour éviter une régularisation des charges qui pourrait être difficilement soutenable pour beaucoup, une nouvelle hausse de 15% des provisions sur le chauffage a par ailleurs été réalisée en mars 2023 (dont vous aviez été informé-es dans le magazine Cité News du mois de février 2023).

Échelonnement automatique

Dans le cas où vos dépenses réelles sont supérieures aux provisions appelées, le montant sera dû. Et dès 20 €, ce montant fera l'objet d'un échelonnement automatique sans aucune intervention de votre part pouvant aller jusqu'à 7 mois.

LA CONCERTATION LOCATIVE SACRALISÉE

Le 7 juin dernier, les représentant-es des associations de locataires (CNL, UNLI, CGL, AFOC, DAL-HLM) et la directrice générale de la Coop' ont signé le nouveau Plan de Concertation Locative (PCL) pour les 4 prochaines années

Le nouveau PCL a été élaboré sur la base du précédent plan, au regard de son bilan, lors d'une réunion de travail en avril dernier avec les différentes parties prenantes.

Le champ de la concertation locative s'applique à tous les aspects de la vie de l'organisme : la gestion de l'immeuble, l'entretien, les travaux d'amélioration, la sécurité, les charges locatives...

Rencontres régulières, aux formes diverses (réunions, diagnostics en marchant...), c'est aussi via trois organes que cette concertation se concrétise : **le Conseil de Concertation Locative** (instance de consultation, de débat et de propositions sur tous les thèmes susceptibles de concerner la vie du locataire), **les rencontres d'Antennes** (organisées de façon régulière et aussi souvent que nécessaire, en s'appuyant sur les 4 antennes présentes sur le territoire, pour améliorer les relations de proximité)



et **la concertation de résidence** (pour des actions ponctuelles liées à un projet précis, comme les travaux susceptibles de répercussions sur le loyer et les charges locatives, les conditions de relogement des locataires pour les opérations de démolition/reconstruction...).

A travers ce plan pluriannuel, la Coop' renouvelle ainsi son engagement participatif, en assurant une place et une voix aux amicales de locataires dans les réflexions conduites, dans les décisions à prendre.



Les nouveaux représentant-es des locataires siègeront au Conseil d'administration après leur désignation à l'Assemblée générale du 22 juin 2023.

L'ENQUÊTE DE SATISFACTION VA DÉMARRER, VOTRE PARTICIPATION EST ESSENTIELLE

Tous les 3 ans, les bailleurs HLM ont l'obligation de conduire une enquête de satisfaction auprès de leurs locataires. Pour 2023, les appels téléphoniques ont déjà démarré.

Par voie d'affichage dans vos halls ou via l'actualité publiée sur notre site internet (en date du 16 juin, rubrique « Nos actualités »), vous avez été informé-es du lancement de l'enquête de satisfaction. L'objectif ? Recueillir vos avis et impressions sur votre satisfaction des services de la Coop'. Vos réponses sont indispensables pour apprécier au mieux vos ressentis et déterminer nos actions futures prioritaires.

Du 22 juin au 22 septembre, vous êtes susceptibles d'être appelé-es au téléphone par le cabinet indépendant INIT Marketing, en charge de conduire l'enquête. Nous vous remercions par avance pour l'accueil que vous pourrez leur faire lors de ces contacts téléphoniques et pour vos réponses, qui resteront bien sûr anonymes et confidentielles.



LA COOP' SOLIDAIRE FACE AUX DIFFICULTÉS

Ces derniers mois, nos pouvoirs d'achat ont particulièrement été mis à mal. Augmentation générale des prix, flambée des tarifs de l'énergie, conséquences financières des différentes crises actuelles (post-pandémie mondiale, guerre aux portes de l'Europe ...), mesures défavorables au logement HLM et à ses locataires ... Ces événements et les difficultés engendrées renforcent notre préoccupation sociale à l'égard des résident-es.

La récente période de régularisation des charges a illustré une fois de plus les impacts financiers de plus en plus lourds pour les budgets. Les augmentations se généralisent ces derniers mois et vous êtes nombreux-ses à nous faire part de vos problèmes pour y faire face.

Conscients des grandes problématiques rencontrées, les différents services de Nanterre

Coop' Habitat sont soucieux de pouvoir vous accompagner au mieux dans ce contexte.

Anticipation face à l'envolée des prix de l'énergie, lutte contre la précarité énergétique des résidences, maîtrise des coûts d'entretien, réflexions et adaptations internes pour améliorer la qualité des services rendus, mobilisations politiques pour inverser la spirale

négative et réaffirmation de notre rôle social ... C'est toute une série de dispositifs et de manières de faire qui sont engagés et dans les tuyaux pour faire vivre concrètement la solidarité.

Dans ce dossier, vous pouvez retrouver les différents leviers mis en place par la Coop' pour vous soutenir face aux difficultés.



CRISE ÉNERGÉTIQUE : PRÉVOIR POUR AMORTIR LES CHOCS



Travaux économie d'énergie

1M € en 2022
2,2M € en 2023

Prix du gaz

Jun 2021	39 € /MWh
Janvier 2022	102 € /MWh
Bouclier tarifaire 2022	64,30 € /MWh
Janvier 2023	141 € /MWh
Bouclier tarifaire 2023	77,9 € /MWh

L'anticipation face à l'envolée des tarifs de l'énergie a contribué à lisser dans le temps ces augmentations majeures. La maîtrise des consommations énergétiques reste primordiale pour contenir ces évolutions à la hausse.

Dès décembre 2021, les services de la Coop' et les représentant·es des locataires étaient réuni·es pour échanger sur la montée vertigineuse des prix du gaz.

Mesure préventive

Partageant les forts impacts à venir au moment des régularisations, la décision avait été prise collectivement de revaloriser de 30 % les appels de charges dès le début de l'année 2022 et ainsi éviter des régularisations particulièrement onéreuses pour les locataires.

“ Nos revendications ont porté, et c'est un prix bloqué qui a été appliqué ”

Ce choix, sur lequel vous avez été continuellement informé·es, qui a permis d'éviter une augmentation de plus de 100 % des appels de charges plus tard, comme d'autres bailleurs l'ont fait, n'a pas freiné pour autant la poursuite de l'augmentation du prix du gaz durant l'année 2022.

Bouclier pour tou·tes

Face à cette flambée des tarifs, la mobilisation a été conduite pour que les logements HLM soient intégrés au bouclier tarifaire décidé par le Gouvernement. Alors que les locataires n'étaient pas prévu·es initialement dans ce dispositif, nos revendications ont porté, et c'est un prix bloqué qui a été appliqué pour les résidences HLM.

Le service Charges à votre écoute

Malgré ce bouclier tarifaire, les augmentations du prix de l'énergie (gaz, électricité, eau) ont continué. La période des régularisations s'est révélée dure pour les finances des résident·es. Le service Charges s'est mis à votre disposition pour répondre au mieux à vos interrogations, apporter les explications nécessaires, procéder aux vérifications techniques (qui peuvent s'avérer ardues et nécessitant du temps). Ce sont plus de 100 réclamations qui ont été reçues par le service. Et chaque sollicitation fait l'objet d'une réponse précise (près de 50 % sont aujourd'hui traitées).

Consommations à maîtriser

Dans ce contexte, c'est aussi une attention particulière sur les consommations du patrimoine qui a été portée.

Réduction de la période de chauffe et des températures (objectif de 7 % de baisse des consommations), continuité des réhabilitations thermiques, dispositifs énergétiques innovants (chaufferie bois, chaleur des égouts et géothermie, panneaux solaires et photovoltaïques, Héliopac ...). C'est en ayant collectivement une attention pour baisser nos consommations que nous pouvons contenir l'envolée des prix. C'est en recourant le moins possible aux énergies fossiles pour alimenter nos résidences que les additions sont moins corsées.

L'anticipation, par la transition énergétique du patrimoine et la réduction des empreintes écologiques des résidences, par des mesures visant à lisser sur le temps des augmentations conséquentes, un choix indispensable pour la Coop'.

CHANTIERS CONDUITS : S'ADAPTER POUR MAÎTRISER LES COÛTS

La période traversée nous oblige à renforcer notre accompagnement des résident-es et à réviser certaines pratiques.

Un entretien mutualisé

Déjà, c'est une gestion partagée des coûts d'entretien qui est soumise aux représentant-es des locataires (concertation en cours). Contrat pour l'assainissement, remplacement d'éléments vétustes dans vos logements, la Coop' propose une grille entre les charges locatives et celles du propriétaire pour s'occuper de certains aspects du quotidien qui sont légalement du ressort du locataire et répartir collectivement les frais d'intervention.



Des interventions internes

Par les nombreuses actions de notre Régie ouvrière dans vos domiciles (plus de 6 000 interventions conduites en 2022), par des nouveaux marchés réduisant les montants des prestations de nos partenaires, c'est également une réduction des coûts d'entretien qui est enregistrée, et donc de vos charges en la matière.

Plus de

6000

interventions conduites
par la Régie de la Coop'

Une optimisation du calcul des charges

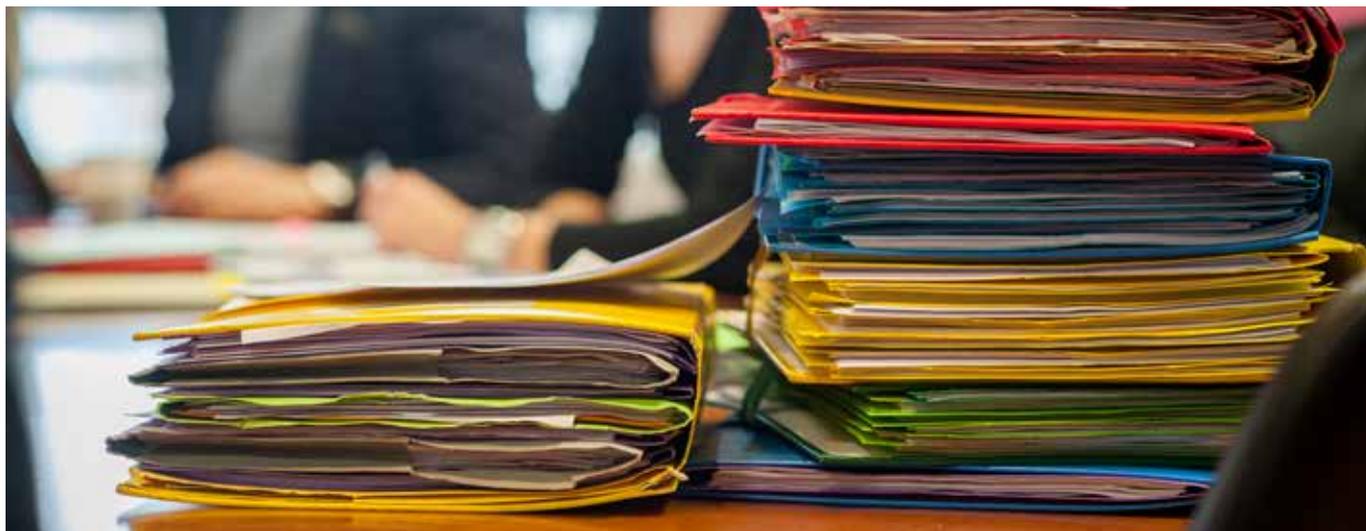
Les appels de charges et les périodes de régularisations sont systématiquement des moments et des sujets de crispations. Et la crise énergétique n'a fait qu'accroître les tensions. Afin de mieux faire correspondre les appels de charges aux consommations réelles, le service des Charges entreprend un travail de longue haleine, en révisant nos logiciels internes. Par ce travail, il s'agit de procéder aux calculs les plus fidèles sur vos consommations réelles, et éviter au maximum les écarts, pour ces prochaines années, entre les estimations de consommation (demandées lors des appels de provisions) et les consommations effectives (déterminées lors des régularisations).

Une gestion minutieuse pour, d'une part, maîtriser les charges locatives et, d'autre part, faire correspondre les appels de provisions et éviter des régularisations trop douloureuses.



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL : ÊTRE AU PLUS PRÈS FACE AUX DIFFICULTÉS

Pour la Coop', remplir un rôle social au plus près des locataires est un fondement de l'organisme. Et la période traversée renforce encore et toujours cette considération.



Commission sociale pour étudier les problématiques des résident-es, assistantes sociales de proximité pour échanger et déterminer les bonnes solutions, permanences sociales tous les 15 jours ... Toute une série de leviers, d'instances, d'agent-es, est déployée au quotidien pour vous accompagner et tenter d'éviter les procédures contentieuses.

Des dispositifs pour vous aider

En 2022, ce sont 156 locataires qui ont pu bénéficier d'un Fonds de solidarité pour le logement (FSL), aide financière pour les résident-es qui ont des difficultés à payer les frais liés à leur logement.

L'aide peut servir à payer les frais liés à l'installation dans le logement (paiement du dépôt de garantie ou du 1^{er} loyer, frais de déménagement, assurance habitation...) ou les frais liés au maintien dans le logement (paiement des dettes de loyers, factures d'électricité, de gaz, d'eau, téléphone).

C'est un montant global de 261 444 euros qui a été déclenché pour ce dispositif.

54 FSL
maintien pour un montant
de **220 236 euros**

Des rendez-vous pour trouver des solutions

Ce sont également 20 permanences sociales qui se sont tenues durant l'année 2022. Reçu-es par M. DE GALLARD, Président de la Commission sociale, 80 locataires en difficultés ont profité de ces rendez-vous, durant lesquels 48 échéanciers ont pu être mis en place pour résorber des dettes locatives, et éviter ainsi les procédures contentieuses ou les expulsions.

La commission sociale, pour sa part, a examiné 14 dossiers de locataires.

102 FSL
accès pour un montant
de **41 208 euros**



VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES ?

N'hésitez pas à contacter :
Patrick DE GALLARD
Président de la commission Sociale
vous reçoit tous les 15 jours
☎ 01 47 25 66 82

MOBILISATIONS : REVENDIQUER POUR AMÉLIORER L'AVENIR

A Nanterre, la mobilisation politique se conjugue continuellement à l'action minutieuse quotidienne.

Face à la crise énergétique, la bataille a dû être conduite pour que nous soyons bien intégrés au bouclier tarifaire et pouvoir freiner l'envolée des prix de l'énergie. Une mobilisation qui a permis de bloquer le prix du gaz à 64,30 €/MWh en 2022 au lieu de 102 € (et à 77,9 €/MWh au lieu de 141,2 € en 2023).

Et, nous continuons de porter nos revendications communes avec le mouvement HLM pour la baisse la TVA à 5,5 % pour l'énergie, la suppression des taxes étatiques sur le gaz ou l'électricité et la mise en place d'un service public de l'énergie.

Suppression de la RLS (Réduction du Loyer de Solidarité) qui pèse plus de 2 millions d'euros tous les ans, maîtrise du taux du livret A (les récentes augmentations font peser plus de 1,5 millions d'euros de charges supplémentaires), aides à la pierre pour soutenir



les nouvelles constructions, soutien financier pour conduire l'ensemble des réhabilitations ...

La mobilisation se poursuit continuellement en faveur du logement HLM et des locataires.

DES ENGAGEMENTS FUTURS : ÉVOLUER POUR UNE QUALITÉ RENFORCÉE

Plusieurs chantiers sont sur la table ou programmés afin de répondre aux besoins.

Comme relaté dans le dossier (page 8), les calculs de charges sont en train d'être revisités, pour mieux faire correspondre les appels de charges avec les consommations réelles.

Une gestion locative de proximité

Aussi, la direction de la Gestion locative est en pleine restructuration. Pour assurer un meilleur accompagnement du locataire durant tout son parcours

résidentiel, pour permettre un suivi social de proximité et réactif, et pour spécifier les questions relatives aux procédures contentieuses, c'est une nouvelle organisation qui est enclenchée pour demain. Un interlocuteur unique durant toute la vie du bail, un rôle social renforcé pour être au plus près des réalités et déclencher les aides aux bons moments, autant d'objectifs poursuivis.



La Coop' s'engage à :

Objectif 11 : Accompagner le locataire tout au long de son parcours

- **Sécuriser** l'entrée dans le logement en mobilisant plus rapidement les leviers d'accompagnement existants
- **Favoriser** le maintien dans le logement en développant un accompagnement social préventif grâce à la création d'un poste de conseillère sociale supplémentaire

Objectif 14 : Réduire les consommations d'énergie et de fluides sur le patrimoine permettant une maîtrise des charges

NANTERRE COOP' HABITAT SOLIDAIRE : QU'EN PENSENT LES LOCATAIRES ?

Nombreux sont les dispositifs, existants ou récemment mis en place pour accompagner les résident-es dans cette période. Écoutes et réponses du service des charges sur les réclamations reçues, permanences sociales et suivi pour trouver les meilleures solutions et réussir à répondre aux difficultés, les services de la Coop' s'emploient pour vous soutenir. Mais qu'en disent les principaux concernés ?

Recueil de paroles de locataires ayant bénéficié de ces échanges et rencontres.



Une locataire de la résidence Komarov

“ A l’occasion des régularisations, la facture demandée a permis de voir que nous avions une fuite, dans la salle de bain, qui n’était pas visible. Ce qui a entraîné des coûts importants, et nous avons trouvé une solution d’échelonnement en étant en contact avec le service des Charges ”

Un locataire de la résidence La Colombe

“ Suite à des aléas personnels, je n’ai pas perçu de revenus durant une longue période ce qui m’a amené à me retrouver en défaut de paiement de mes loyers. J’ai pris les renseignements pour pouvoir me rendre aux permanences sociales. Lors du rendez-vous, nous avons pu trouver les conditions pour mettre en place un échelonnement qui me convenait et recouvrir ainsi ma dette locative. J’invite tous les locataires en difficulté à contacter au plus vite le service Suivi social avant que des procédures contentieuses ne soient engagées, car par ce biais, on peut trouver des solutions et être accompagné au mieux ”

Un locataire des Tours Aillaud

“ Dans mon foyer, nous avons rencontré des soucis financiers qui ont eu un impact sur nos capacités de payer nos loyers. Nous avons été reçus par le président de la Commission sociale lors de ses permanences. Lors de cette rencontre, des solutions ont été retenues pour pouvoir échelonner les sommes dues et recouvrir notre dette locative. Je suis très satisfait de la prise en compte de nos difficultés, il y a eu un véritable appui pour nous aider à résoudre nos problèmes. J’ai d’ailleurs encouragé plusieurs locataires de ma connaissance à se rendre aux permanences sociales en cas de besoin ”

Un locataire de la résidence Greuze

“ J’ai pris contact depuis septembre 2022, ayant eu une problématique de fuite d’eau, qui a mis à jour des charges pour l’eau très onéreuses. Suite à la dernière régularisation de l’eau, où les montants étaient énormes, mon problème, signalé par mon gardien, a pu être traité et les choses vont être réglées, comme cela m’a été indiqué par courrier. J’aurai bien aimé plus de précisions dans ce courrier, savoir quand et comment les montants prélevés me seraient rendus ”

NOUVEAU RESTAURANT DANS LE CENTRE : LE DÉFI DE TROIS NANTERRIENS

Trois jeunes locataires, enfants de Nanterre, se sont lancés le défi d'ouvrir leur restaurant. Un défi relevé !

« Travailler pour nous, en ouvrant un restaurant qui propose des viandes et grillades françaises de qualité, cuisinées façon marinade de notre mère », c'est le pari que Mohamed, Merouane et Redouane ont décidé de relever.

Études compliquées, petits boulots successifs, les difficultés passées n'ont

“ Les marinades de notre mère nous ont vraiment motivés et donnés le goût du bon. Notre ambition était de réussir à proposer de la qualité avec des viandes françaises de choix ”

pas entamé l'envie d'entreprendre et de réussir chez nos trois locataires. Une volonté déjà engagée dans la restauration par le passé.

Pour les 2 frères Merouane et Redouane Bourouis, issus de la résidence Joliot Curie I, leur voisinage se souvient bien de leur camion le « Casino Snack » stationné sur le boulevard dans les années 2010, alors qu'ils étaient encore tout jeunes.

De son côté, leur beau-frère Mohamed Guenad, originaire de la résidence des Pâquerettes, assistait un ami en cuisine dans un restaurant de Rueil-Malmaison.

« On mangeait souvent dehors dans les alentours mais le choix n'était pas terrible. Initiés à la restauration rapide lors de nos expériences respectives, nous nous sommes lancés le défi d'ouvrir notre propre restaurant. On voulait faire quelque chose de bien, de qualité et travailler pour notre compte » explique Mohamed. Une volonté d'entreprendre accompagnée d'un profond besoin de liberté et d'une envie de prendre sa vie en main.

« Les marinades de notre mère nous ont vraiment motivés et donnés le



goût du bon. Notre ambition était de réussir à proposer de la qualité avec des viandes françaises de choix » ajoute Redouane.

Ils décident alors de s'associer pour ouvrir le Dakota en octobre 2022, à proximité de la mairie. Soutenus par la famille, c'est une boucherie locale, à Nanterre-Ville, qui leur fournit leurs merguez faites uniquement avec des parties de viande nobles. Les épices sont également choisies avec soin, toujours un point d'honneur sur la qualité. Une fois le restaurant ouvert, le bouche à oreille a fait le reste et les clients arrivent maintenant d'un peu partout. « C'est très bon et d'une qualité remarquable » commente un habitué du restaurant. « Ce lieu

donne de la vie dans un secteur qui en manquait » souligne un autre client régulier.

« Cela représente beaucoup de travail. On peut atteindre les 150 à 200 couverts par jour. Aujourd'hui les gens nous félicitent, ça rend fier » confie Merouane.

« On met beaucoup d'énergie dans ce projet et nous sommes heureux de pouvoir proposer des emplois à 4 jeunes qui en veulent comme Nasmine et Nassou qui viennent du quartier Picasso » concluent-ils.

Et les 3 associés n'entendent pas en rester là. Ils rêvent déjà à la suite avec l'idée de s'étendre. C'est tout ce qu'on leur souhaite...

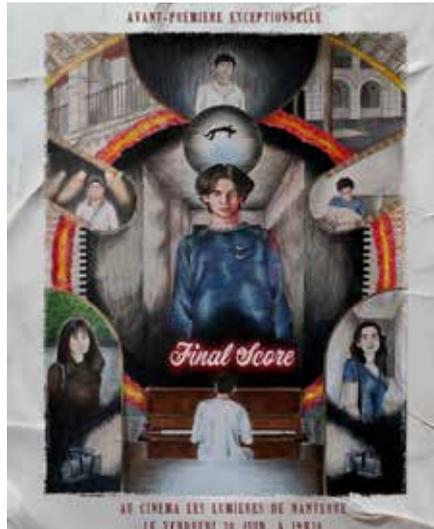
« FINAL SCORE »

LE RÉALISATEUR MEHDI SAADI SORT SON FILM

Le 30 juin, au cinéma Les Lumières, avait lieu l'avant-première du film «Final Score», mis en scène par notre locataire Mehdi SAADI.

Dans le Cité Mag de février 2022, nous vous présentions le parcours de ce réalisateur en herbe qui était en train de tourner son premier film dans les artères de Nanterre et de Paris. Après l'avoir accueilli dans nos locaux pour d'ultimes prises de vue, le projet a bien avancé.

Suite à l'avant-première dans le cinéma historique de Nanterre, c'est maintenant la distribution qui occupe quotidiennement Mehdi. « Faire un film est une chose très compliquée. Le présenter l'est encore plus, nous raconte-t-il. C'est à ce moment-là que l'on voit si nos choix ont été les bons, si les décisions artistiques que nous



avons prises ont plu au public, si les retours ont été bons... Faire un film était un rêve d'enfant et vendredi 30 juin, ce rêve s'est réalisé grâce à mes merveilleuses équipes, grâce à tous les talents qui m'ont fait l'honneur de travailler avec moi, grâce au soutien et à la bienveillance de tout le personnel qui nous a accompagnés. Je travaille aussi en parallèle à une diffusion du film en ligne. Mon objectif serait d'avoir une diffusion en VOD sur une plateforme de streaming, que j'espère pour fin 2023 ». Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

Bravo Mehdi.

DELISO, LA NATURE EN FRESQUE

Notre locataire graphiste Delso (Sofiane Delli) a réalisé 2 fresques sur le thème de la nature en ville pour habiller les palissades de chantier du futur immeuble ILOW (sur le Chemin vert, à proximité du 167, avenue Pablo Picasso).

“ Quelle place accorde-t-on à la nature et comment rendre visible le vivant qui nous entoure ? ”



Inauguration des fresques en présence de Patrick Jarry, maire de Nanterre.



Linéaire de 15 mètres réalisé par Delso qui mélange le graffiti, le manga et la pop culture.



Fresque réalisée en collaboration avec les jeunes du quartier du Parc.

ARCHE DE PICASSO

RAPPROCHER LES POPULATIONS LOCALES DES EMPLOIS DU TERRITOIRE

Le 5 juillet, les habitant-es sont invité-es à embarquer à bord de « L'Arche de Picasso » dans le cadre du projet « *Bien vivre dans le quartier du Parc* », cofinancé par la Coop' dans le cadre du Fonds de Soutien aux Initiatives Locales (FSIL).

Aujourd'hui, avec plus de 95 000 habitants, la ville de Nanterre compte près de 120 000 salarié-es sur le territoire communal. Pourtant, malgré ces nombreux emplois présents à Nanterre, le taux de chômage s'élève à 20% dans le quartier du Parc Sud, secteur à quelques minutes du plus grand quartier d'affaires d'Europe.

Alors, comment concilier ville à vivre et ville à travailler, et faire en sorte que les habitant-es puissent

“ **Le changement d'usage de certaines des 17 tours (qui devraient accueillir des entreprises diverses), s'inscrit dans cette dynamique de renforcer la mixité dans le quartier** ”

bénéficier des emplois du territoire, et renforcer la qualité de vie au Parc Sud, tel est l'objectif du projet « *Bien vivre dans le quartier du Parc* ».

Une quinzaine d'acteurs du quartier, issus de structures associatives et institutionnelles locales, s'est réunie depuis plusieurs mois pour réfléchir aux attentes locales et aux activités favorables au bien-vivre. Ils ont défini les 4 défis suivants :

- **Raconte-moi ton quartier**, pour amener la culture directement aux habitant-es du quartier afin de casser les frontières et les préjugés.
- **On sait tous faire quelque chose !** Échanger des compétences et renforcer le lien social par la valorisation des savoirs de chacun-e.
- **Relier le quartier du Parc-Sud à sa périphérie**, pour permettre aux jeunes de (re)nouer des liens dans le territoire et favoriser leur insertion sociale.



- **Une épicerie solidaire et coopérative**, pour couvrir un besoin non pourvu sur le quartier avec une offre alimentaire saine, locale et accessible.

« *Le dispositif doit amener à se rencontrer, échanger, s'entraider et se projeter pour créer du lien et des solutions innovantes, réalistes, au service des habitant-es, dans une démarche de croissance économique* » explique Fanny Mouanda coordinatrice du Bien-Vivre chez Crois-Sens, entreprise innovante missionnée sur le projet.

Culture, vivre-ensemble, accès à l'emploi, découverte des talents du quartier ... De nombreux rendez-vous et ateliers se sont tenus ces dernières semaines, et, le 5 juillet, l'événement « L'Arche de Picasso » constituera un temps fort du projet, avec la réussite collective et la qualité de vie dans le quartier comme horizon.

Un horizon qui s'inscrit pleinement dans la rénovation urbaine et sociale du Parc Sud. La réhabilitation des Tours Aillaud, avec notamment le

changement d'usage de certaines des 17 tours (qui devraient accueillir des entreprises diverses), s'inscrit dans cette dynamique de renforcer la mixité dans le quartier.

Rejoignez tou-ttes l'Arche de Picasso (<https://www.nanterre.fr/evenement/6683/69-agenda.htm>).

L'Arche de Picasso

**RENDEZ-VOUS À MIDI
À LA MAISON DES HABITANTS
MERCREDI 5 JUILLET 2023
De 12h à 18h30**

Partez à la découverte de l'Arche de Picasso en cheminant du quartier Picasso jusqu'à la Défense. Plusieurs acteurs du quartier se réunissent pour vous faire découvrir les talents qui s'y cachent.

Ouvert à tous, tout.e.s !
GRATUIT
(certaines activités sur réservation)

Maison des habitants
Allée de l'Arlequin
Nanterre



Colère et vives inquiétudes des locataires HLM face à la hausse des charges

Colère et vives inquiétudes des locataires HLM face à la hausse des charges. Payer son loyer et payer les factures d'électricité et de gaz sont les deux principales préoccupations des locataires de logements sociaux qui se retrouvent très démunis face à la hausse de l'énergie. Les habitants de logement collectif sont fragilisés par la précarité économique croissante, par la crise sanitaire, par l'inflation des produits de première nécessité et en final, par l'augmentation des prix de l'énergie.

L'énergie domestique est un produit de 1^{ère} nécessité et non un bien marchand. La priorité pour la CNL est la maîtrise des quittances et la mise en place immédiate d'une régulation du secteur. La CNL dénonce l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie et demande :

- la fin des coupures d'énergie et le gel des prix de l'énergie ;
- la création d'un service public de l'énergie et une tarification sociale afin de sortir des logiques de marché ;
- l'application du bouclier tarifaire, afin de limiter le prix des charges pour mieux protéger les habitant.e.s ;
- Un taux de TVA réduit sur le chauffage.

Vous n'arrivez pas à régler vos factures alors que vous êtes privés de chauffage tout l'hiver. Mais attention, ne nous trompons pas d'ennemis. Le bailleur n'est pas responsable de l'augmentation des charges, il ne fait que les répercuter. Si vous avez des difficultés à payer vos régularisations d'eaux (cela peut aller jusqu'à 800€) et bientôt de chauffage, faites-vous connaître, ne restez pas seul.

Il y a des solutions :

- Payez votre loyer et demandez d'étaler votre régularisation sur plusieurs mois. Vous pouvez payer en 7 mois maximum.
- Si vos provisions mensuelles ne couvrent plus la consommation d'eau chaude ou froide annuelle, demandez à Nanterre Coop' Habitat d'augmenter les provisions mensuelles afin que l'an prochain vous n'ayez pas de régularisation importante à payer.

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU LOGEMENT

Conseil Local de Nanterre
66, rue des Amandiers
92000 Nanterre

☎ 01.47.21.60.99 - 06.01.79.44.23

✉ lacnl-nanterre@gmail.com

🌐 www.cnl-nanterre.com

Des solutions existent, manifestez-vous après de votre bailleur.

Stopper les expulsions. Stopper l'explosion des charges et des factures d'électricité. Bloquer les prix de l'énergie, bloquer les loyers, lutter contre l'inflation. Il y a de l'argent pour financer ces mesures comme la suppression des cadeaux fiscaux aux propriétaires privés, le rétablissement de l'ISF ou la création d'une taxe progressive sur les superprofits (10 milliards).

Nous vous souhaitons un bel été à Nanterre ou ailleurs.

Joseph Ridolfi et Nadine Villin
Administrateurs NCH



C'EST REPARTI POUR 4 ANNÉES À VOUS DÉFENDRE !

Il y a plusieurs mois, les élections de locataires se déroulaient. A nouveau, **vous nous honorez de votre confiance en ayant voté pour la liste de l'UNLI**, ainsi, nous obtenons une représentante des locataires au sein du conseil d'administration de Nanterre Coop Habitat, en la personne d'**Anne-Claire GAUDIN**, locataire de la résidence Les Fontaines et présidente de l'amicale de locataires de sa résidence. Nous tenons donc à vous remercier pleinement pour votre confiance renouvelée !

Pendant 4 années, nous serons donc présents à vous défendre, en toute indépendance, et porter votre parole à Nanterre Coop' Habitat, notamment au sein du conseil d'administration où nous allons prendre part notamment aux grands travaux, les constructions et réhabilitations de résidences, augmentation de loyers, vote du budget de l'office, etc...

Pendant les 4 ans qui arrivent, l'UNLI Nanterre et les amicales UNLI continueront à améliorer la vie dans les résidences, à créer des moments de bien vivre, à participer à la vie des quartiers et de notre cité comme nous le faisons depuis presque 10 ans.

Durant ces prochaines années, vous pourrez continuer à faire pleinement confiance à votre association de locataires, l'UNLI Nanterre.

Un problème ? Une question ? Un conseil ?

Envie d'améliorer votre quotidien et votre quartier ?

Contactez l'UNLI Nanterre ou votre Amicale UNLI !

NOUS CONTACTER OU NOUS RENCONTRER :

Courrier :
UNLI Nanterre
71 rue Henri Barbusse
92000 Nanterre

✉ : contact@unli-nanterre.fr

La Maison des Locataires de Nanterre :
71 rue Henri Barbusse
92000 Nanterre

Horaires d'ouverture :
Samedi de 10H à 13H
sur rendez-vous

🌐 : www.unli-nanterre.fr



Une épicerie VRAC arrive dans votre quartier !



VRAC est une
association qui vous
permet de commander
chaque mois
des produits de qualité
à petits prix

Pour plus d'informations sur les commandes
groupées contactez-nous :

Sandrine : 06 52 68 24 30

sandrine-seineouest@vrac-asso.org

Soutenu par :

